

Province de Québec  
MRC de Drummond  
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le  
15 décembre 2022 à 19 h 30.

**Sont présents :**

Alain Conraud, conseiller, siège n° 1, Christian Jutras, conseiller, siège n° 2,  
François Bilodeau, conseiller et maire suppléant, siège n° 4, Frédéric Marier,  
conseiller, siège n° 5 et Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6..

**Est absente :**

Sarah Raymond, conseillère, siège n° 3

**Autre présence :**

Freddy Gourlay, inspecteur municipal en voirie

**Citoyens : 1**

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire, Madame  
Mathilde Potvin assiste à titre de directrice générale et greffière-trésorière.

**1. Moment de réflexion**

Une minute de réflexion est accordée.

**2. Ouverture de la réunion**

Le maire constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

363.12.2022 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyée par Alain Conraud

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et  
qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**Ordre du jour**  
Séance extraordinaire  
12 décembre 2022, à 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du budget 2023
5. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour seulement
6. Levée de la réunion

#### **4. Analyse et adoption du budget 2023**

**ATTENDU QUE** le maire fait la présentation des prévisions budgétaires et répond aux questions des membres du conseil ;

**ATTENDU** les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal ;

**ATTENDU** l'étude que les élus ont faite du budget ;

**ATTENDU QUE** le budget présenté pour l'année 2023, tel que déposé, lequel totalise :

<b>Revenus :</b>	2 508 615 \$
<b>Charges :</b>	1 775 549 \$
<b>Remboursements de dette :</b>	124 900 \$
<b>Activité d'investissement :</b>	608 166 \$

364.12.2022 Sur proposition de François Bilodeau  
Appuyée par Frédéric Marier

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'approuver et d'adopter le budget 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

#### **5. Période de questions sur le sujet à l'ordre du jour seulement**

Aucune question n'est soumise.

#### **6. Levée de la réunion**

365.12.2022 Il est 19 h 34 l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Christian Jutras de lever la présente séance.

N.B. — Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

\_\_\_\_\_  
**Jean-Guy Hébert**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**Mathilde Potvin**  
Directrice générale